



## Circuit 390

Horaires valables à compter du 2 septembre 2024

Jours de fonctionnement	LMJV	LMJV
Période de fonctionnement	SCO	SCO
FOUCHERES – Les Brouards abri	8 h 07	
FOUCHERES – Lotissement abri Grande Rue	8 h 09	
FOUCHERES – Les Balesmes 10 rue de la Ragotterie	8 h 16	
VILLEROY – Mairie abri	8 h 18	
SAINT VALERIEN – Fontaines abri chemin du Gué des Archers	8 h 28	
SAINT VALERIEN – Ecole Élémentaire	8 h 35	
SAINT VALERIEN – Ecole Maternelle	8 h 40	
SAINT VALERIEN – Ecole Élémentaire		16 h 30
SAINT VALERIEN – Ecole Maternelle		16 h 35
SAINT VALERIEN – Fontaines abri chemin du Gué des Archers		16 h 42
VILLEROY – Mairie abri		16 h 52
FOUCHERES – Les Balesmes 10 rue de la Ragotterie		16 h 54
FOUCHERES – Lotissement abri Grande Rue		17 h 01
FOUCHERES – Les Brouards abri		17 h 03

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**

Ce circuit est organisé par le conseil Régional de Bourgogne Franche Comté. Pour bénéficier du transport, faire la demande de carte sur le site : [www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont soumis aux aléas de circulation.